

Mont-sous-Vaudrey



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE DOLE
CANTON DE MONT-SOUS-VAUDREY
COMMUNE DE MONT-SOUS-VAUDREY

CR 24-05

La Maire,

- VU la loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2211.1 à L2213.6,
- VU le Code de la Route, et notamment ses articles R 44-8 et R 225,
- VU le décret n° 86.475 du 14 Mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police dans le département en matière de circulation routière,
- VU la circulaire n° 86.230 du 17 Juillet 1986 relative à l'exercice des pouvoirs de police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le département en matière de circulation routière,
- VU l'arrêté du 24 Novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- VU la demande formulée le 28 mai 2024 par Arnaud MASSE de la société SUEZ Eau France – 5 rue Emmanuel Jodelet – 39 100 DOLE afin de **renouveler un regard compteur aep au niveau du 19 rue du Malvernois** sur la commune de Mont-sous-Vaudrey. Il convient de réglementer la circulation au niveau des travaux le temps de l'intervention.

ARRETE

- ARTICLE 1 :** La circulation sera réglementée sur le domaine public **entre le 04 juin 2024 et le 11 juin 2024 au niveau du 19 rue du Malvernois dans le cadre du renouvellement d'un regard compteur aep.**
- ARTICLE 2 :** Le stationnement et le dépassement de tous les véhicules sont interdits.
L'entreprise est autorisée à utiliser le domaine public avec empiètement sur chaussée dans le cadre de ces travaux.
- ARTICLE 3 :** La signalisation réglementaire sera mise en place par les soins de l'entreprise DBTP – 719 route de Louhans – 71 380 EPERVANS.
- ARTICLE 4 :** M. le Maire de Mont-sous-Vaudrey,, la société SUEZ demanderesse, la société DBTP en charge des travaux et M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-sous-Vaudrey,
Le 28 mai 2024

La Maire,
Paulette Giancatarino

